

N° 45-2024 AD/PM

ARRÊTÉ DU MAIRE

Le Maire de La Ville de LONGWY:

VU les articles L 2212-1 et suivants du Code des Collectivités Territoriales :

CONSIDÉRANT qu'à l'occasion de la « Foire de Pâques 2024 » qui se déroulera à compter du Samedi 30 mars 2024 au Dimanche 14 avril 2024 sur les Places Darche et du Gouverneur à Longwy-Haut, il y a lieu de prendre diverses mesures pour assurer la sécurité de l'évènement concernant la circulation et le stationnement dans la commune.

ARRETE

- ARTICLE 1: La circulation de tout véhicule sera interdite les Dimanches 31 mars, 7 avril et 14 avril et le lundi 15 avril à partir de la Place du 11 Novembre jusqu'à la Rue Villatte à Longwy-haut entre 13h-23h30.
- ARTICLE 2: La circulation de tout véhicule sera interdite les Samedis 30 mars, 6 avril et 13 avril à partir de la Place du 11 Novembre jusqu'à la rue Villatte à Longwy haut entre 13h-23h30.
- ARTICLE 3: La circulation de tout véhicule sera interdite les Mercredis 3 et 10 avril à partir de la Place du 11 Novembre jusqu'à la rue Villatte à Longwy Haut entre 13h-23h30.
- ARTICLE 4: La rue Mercy sera fermée sur les journées concernées entre 13h00 et 23h30. Une déviation sera mise en place depuis la rue de Mercy vers la rue Stanislas par la rue Villatte pour la partie haute et depuis l'avenue Charles de Gaule par la rue de l'Aviation en direction de la rue Stanislas pour la partie basse.
- ARTICLE 5 : Les véhicules de secours et d'intervention seront autorisés sur l'ensemble des voies interdites à la circulation.
- ARTICLE 6 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la commune de Longwy.
- ARTICLE 7: Signalisation et déviation mises en place par les Services Techniques de la ville.
- ARTICLE 8 : Monsieur le Maire de la Commune de Longwy, Messieurs le Commissaire de Police de Longwy et les policiers municipaux sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

FAIT A LONGWY, LE 20 FEVRIER 2024

POUR LE MAIRE.

QUITE DELEGUEE AUX TRAVAUX,

Sylvie BALON

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL - ZAC du Petit Brouil Zone N1 - 54401 LONGWY CEDEX Téléphone : 03 82 89 88 84 - Télécopie : 03 82 89 58 16

Courriel: service.technique@mairie-longwy.fr - site internet: http://www.mairie-longwy.fr